

Pour une plus grande transparence des décisions médicales !

[Imprimer](#)

Création : 14 juin 2013

13 juin 2013 - Communiqué de presse de la Députée-Échevine Valérie Warzée-Caverenne

« Pour une plus grande transparence des décisions médicales ! »

La Députée fédérale-Echevine Valérie Warzée-Caverenne s'est associée à la mise en œuvre d'une *proposition de loi visant à renforcer la transparence, l'indépendance et la crédibilité des décisions prises et avis rendus dans le domaine de la santé publique, de l'assurance-maladie, de la sécurité de la chaîne alimentaire et de l'environnement*. Le texte a été adopté en commission de la santé publique le 29 mai et sera soumis au vote ce jeudi en séance plénière !

L'actualité nous rappelle sans cesse l'importance de l'indépendance de l'expertise scientifique, de l'impartialité des experts et de la nécessaire transparence à ce sujet. La polémique qui a entouré le choix du vaccin contre la grippe AH1N1 n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Le MR, qui attache beaucoup d'importance aux décisions et avis pris en matière de santé publique, dans le respect des principes d'indépendance et d'impartialité et dans l'intérêt du patient, a souhaité s'associer à la poursuite de plusieurs objectifs : d'une part, tendre vers plus de transparence et donc de crédibilité en instaurant l'obligation d'une déclaration générale d'intérêt et, d'autre part, prévoir un cadre juridique relativement souple en permettant aux différentes instances d'établir leur propre système de gestion de conflits d'intérêts.

Il ne s'agit donc pas de diaboliser, bien au contraire ! Notre pays possède des experts de haute qualité sur lesquels nous devons toujours pouvoir compter.

« Je suis satisfaite d'avoir pu, pour le Groupe MR, m'associer à l'aboutissement de ce texte. Certains faits d'actualité n'ont pas été de nature à rassurer nos concitoyens. Ils doivent pouvoir avoir confiance en les décisions prises en matière de santé publique, cette proposition de loi doit y contribuer », conclut Valérie Warzée-Caverenne.

Proposition de loi (53K2041) et documents annexes consultables via :

<http://www.dekamer.be/kvvcr/showpage.cfm?section=|flwb&language=fr&cfm=flwb.cfm?lang=N&dossierID=2041&legislat=53>